

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

DECRET N° 71-41 /CP.SGG.
du 1er Mars 1971

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;
VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charge du Conseil
Présidentiel ;
VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du
Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 2 mars 1971, Mr Pascal CHABI KAO, Ministre
des Finances est chargé de l'intérim du Ministre de l'Education Nationale,
pendant l'absence de Mr Edmond DOSSOU-YOVO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 1er Mars 1971

par le Président du Conseil Présidentiel,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Hubert MAGA

Ampliations:

PCP 6 - MCP 4 - CS 6 - Ministères 11 -
HC 3 - SGG 4 - IAA-DCCT-DN-IGF-JORD 5 -
Gde Chanc.1 - DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6 -